

Qu'est-ce que c'est :

Les logements PLUS, financés par le **Prêt Locatif à Usage Social** correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré). Les bailleurs sociaux gestionnaires de PLUS louent ces logements à des locataires sous conditions de ressources.

Les + : les loyers sont très inférieurs au secteur locatif privé.

Les - : l'attente est souvent longue (sur notre territoire, la moyenne est de 3 ans d'attente avant attribution d'un logement social).

Conditions :

Les ressources prises en compte sont celles du ménage (conjoint, concubins, partenaires pacsés) au titre de l'année N-2, soit 2023 pour l'obtention d'un logement social en 2025.

Cependant, l'année N-1 peut être prise en considération (soit 2024) si les ressources sont inférieures d'au moins 10 % à celles de 2023.

Plafonds de ressources PLUS 2025

1 pers.	23 201 €
2 pers.	30 984 €
3 pers.	37 259 €
4 pers.	44 982 €
5 pers.	52 915 €
6 pers.	59 636 €
+	6 652 €

Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.